

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES**

**N° 2018/054**

**SEANCE DU 18 OCTOBRE 2018**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
27	27	25

L' an deux mille dix-huit, le dix-huit octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme Fabienne Vitrice, Maire.**

**Date de la Convocation**

12.10.18

**Date d'Affichage**

25.10.18

**Objet de la Délibération**

**Tarifs de la régie des produits des services généraux.**

**Présents :** Mmes et Mrs VITRICE, NIVERT, BLASY, DOLAGBENU, DEGEILH, PIGATTO, SARRAZIN, RICHARD, PELISSIER, DIES, CASTA, ROHRBACHER, JUHEL, CAZANAVE, SARICA; JUMEL, TOUNTEVICH, MONFRAIX, VAUVILLIERS, TRIABS, PANAVILLE.

**Absents :** Mrs CAILLARD, THOULOUSE.

M. ABELLA procuration à M. PIGATTO,  
Mme FIERLEJ procuration à Mme CAZANAVE,  
Mme OUSTRIC procuration à Mme VITRICE,  
Mme COURET procuration à Mme DEGEILH.  
**Secrétaire :** Mme BLASY.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité des membres présents (23 Pour, 1 Abstention : T. Monfraix, 1 Refus de vote : G. Vauvillier), de créer un nouveau tarif pour la location de l'Espace Marcel Clermont aux structures privées comme suit :

<b>Espace Marcel Clermont (E.M.C.)</b>	
Location à une structure privée à but non lucratif	06 €/heure
Location à une structure privée à but lucratif	10 €/heure

Les autres tarifs de la régie de recettes créée par arrêté pour l'encaissement des produits des « services généraux » restent inchangés (cf annexe).

Les sommes seront encaissées par le régisseur nommé par arrêté municipal.

Ainsi fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus  
**Mme le Maire,**  
**Fabienne VITRICE**



Envoyé en préfecture le 22/10/2018

Reçu en préfecture le 22/10/2018

Affiché le



ID : 031-213101884-20181018-2018054-DE

**ANNEXE TARIFS DE LA REGIE DES PRODUITS DES SERVICES GENERAUX  
(modifiés par délibération N° 2018/054 en date du 18 octobre 2018)**

**DROITS DE PLACE :**

<b>Marché de plein vent, foires, ambulants</b>	<b>Tarifs</b>
de 0 à 5 mètres linéaires	3,35 €
de 5 à 12 mètres linéaires	4,60 €
au-delà de 12 mètres	6,10 €
jusqu'à 5 mètres linéaires pour une durée ne dépassant pas 1h30	2,00 €
<b>CIRQUES</b>	
pour chaque véhicule à moteur autre que véhicule de tourisme les 3 premiers jours	3,10 €/jour
pour chaque véhicule à moteur autre que véhicule de tourisme à partir du 4 <sup>ème</sup> jour	15,50 €/jour
<b>FORAINS</b>	
pour une occupation inférieure ou égale à 10m <sup>2</sup>	20 €
pour une occupation de 11 à 20 m <sup>2</sup>	40 €
pour une occupation de 21 à 50 m <sup>2</sup>	60 €
pour une occupation de 51 à 70 m <sup>2</sup>	80 €
pour une occupation de 71 à 100 m <sup>2</sup>	100 €
pour une occupation de 101 à 300 m <sup>2</sup>	130 €
pour une occupation supérieure à 301 m <sup>2</sup>	170 €
par caravane au titre de participation aux frais de branchement électrique	15 €
<b>VIDE-GRENIERS</b>	
Emplacements standard (4 mètres linéaires)	12 €
Emplacement avec voiture	14 €
<b>DISQUE BLEU</b>	01 €

**LOCATION DES SALLES :**

<b>MAISON DES LOISIRS</b>	<b>Tarifs</b>
Particulier de Fontenilles	200 €
Forfait chauffage	20 €
Caution	500 €
Association de Fontenilles pour une manifestation payante	51 €
Association extérieure	252 €
Mise en place et nettoyage de la salle (facultatif)	150 €
<b>Espace Marcel Clermont (E.M.C.)</b>	
Association de Fontenilles pour une manifestation payante	80 €
Association extérieure	331 €
Forfait chauffage	38 €
Nettoyage de la salle (facultatif)	200 €
Location à une structure privée à but non lucratif	06 €/heure
Location à une structure privée à but lucratif	10 €/heure

<b>LIVRE « Fontenilles aux portes de la Gascogne »</b>	
L'exemplaire	25 €
<b>SOS dépannage/Aide au transport</b>	
Tarif par personne aller-retour	04 €
<b>Photocopies</b>	
Noir et blanc A4 de documents administratifs délivrés par la commune	0,18 €
Noir et blanc A4 de documents autres	0,30 €
Noir et blanc A3	0,45 €
Couleur A4	0,35 €
Couleur A3	0,50 €
Envoi d'un fax	0,30 €/page
<b>Logement de secours</b>	
Selon appréciation des ressources	50, 300 ou 430 €